EVAM

# Six requérants effectuent des TUP à Baulmes

Depuis le 14 septembre et pour une durée de quinze jours, six requérants d'asile du foyer de Sainte-Croix se rendent chaque matin à Baulmes par le train, afin de participer activement, en collaboration avec les forestiers de la commune, à des travaux d'élimination de plantes envahissantes. La mise sur pied de ce court programme de travaux d'utilité publique (TUP) a été rendue possible grâce à la collaboration de l'EVAM et de la commune de Baulmes. De nombreux autres chantiers de ce type ont lieu ou ont eu lieu dans le canton, en général à la satisfaction des parties en présence. Il s'agit dans l'esprit de l'EVAM de permettre aux requérants de lutter avant tout contre une oisiveté qui s'avère lourde à supporter au fil des mois. Et aussi de réaliser un petit pécule supplémentaire. L'EVAM a mis sur pied mardi soir passé à Baulmes une séance d'information publique à ce sujet, et surtout au sujet des régimes complexes et divers sous lesquels vivent les requérants d'asile. Cette information a été donnée en présence du syndic Julien Cuérel et de la municipale des affaires sociales

Cendrine Cachemaille

# Un parcours juridique et humain complexe

C'est la responsable du secteur Nord et Ouest de l'EVAM Cécile Ehrensperger qui a présenté à une vingtaine de personnes intéressées par le sujet le parcours juridique du requérant d'asile en Suisse. Un parcours complexe et sinueux, parfois juridiquement contradictoire et moralement schizophrène, surtout lorsqu'on lui demande d'être intégré et financièrement assumé, tout en lui interdisant de travailler. L'oratrice du soir a tenu à relever le nombre finalement peu élevé en pourcentage et en chiffres absolus de requérants. Une proportion d'environ 4 % de la population qui au niveau mondial semble n'avoir pas varié depuis les grandes migrations du 20e siècle qui elles voyaient les Suisses s'expatrier aux USA, au Canada et en Australie, par exemple. Parmi les nombreuses données qui caractérisent les statuts des requérants actuellement en Suisse, il faut retenir que même si la législation est fédérale, elle est appliquée de façon très contrastée d'un canton à l'autre. Pendant que le canton de Vaud accueille en permanence plusieurs centaines de requérants d'un certain type, Zurich en accepte … quatre. Autre mentalité, autre façon de voir les choses, autre lecture de la loi, la question reste ouverte. Le public n'a que peu participé au débat. Il faut dire que les différents statuts des requérants ne sont pas simples à assimiler du premier coup, et que d'autre part il existe toujours une gêne face à l'expression en public. On notera en tous cas qu'aucune hostilité ne se dégageait de l'assemblée, dont certains membres auraient peut-être bien voulu soumettre quelques jeunes bien locaux à l'obligation de débroussailler les forêts, histoire de leur apprendre un peu la vie.

À noter que la même conférencière sera à **Orbe le 3 octobre à 19h30 au Casino**, en compagnie de différents intervenants, pour expliquer au public le parcours complexe du requérant, ceci dans le cadre de l'ouverture en octobre de l'abri PC urbigène à une cinquantaine de requérants, en manque cruel de toit.

Olivier Gfeller

S. Baehler

**Mme Cécile Ehrensperger, responsable du secteur Nord et Ouest de l'Établissement vaudois d'accueil des migrants.**

Ce soir au stade

# Match de foot entre les migrants et la commune de Sainte-Croix

**Les cinq municipaux de la ville de Sainte-Croix, plusieurs conseillers communaux ainsi que des employés de la commune affronteront une équipe de requérants d'asile du foyer EVAM de Sainte-Croix lors d'un match amical, aujourd'hui vendredi 30 septembre 2011 à 19h15.**

Afin de marquer en beauté une page qui se tourne à Sainte-Croix avec la nouvelle répartition des dicastères et dire ainsi au revoir à José Gonzalez, qui a entretenu d'excellentes relations avec l'Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), une rencontre sportive aura lieu le vendredi 30 septembre 2011 à 19h15 au stade du FC Sainte-Croix - La Sagne, suivie d'une petite agape à la buvette du stade. Les boissons seront offertes par la Municipalité et les amuses-bouche préparés par les migrants du foyer EVAM.

Le match de foot de deux fois 30 minutes opposera une équipe de 11 joueurs requérants d'asile à l'équipe des autorités de Sainte-Croix : Cédric Roten, qui reprend le dicastère en charge de l'EVAM, et José Gonzalez, autrefois président du FC de Sainte-Croix - La Sagne, occuperont le terrain ; Philippe Duvoisin, en charge des travaux, forêts et de la promotion sportive sera le « coach » ; le syndic Franklin Thévenaz ainsi que le vice-syndic Luc Martin, en charge de l'urbanisme, des services industriels et des énergies, seront juges de ligne. L'équipe inclura également des représentants du Conseil communal et des employés de l'administration et du Service technique.

L'arbitre sera M. Luigi Vanetta, responsable du Contrôle des habitants et secrétaire de la commission EVAM, joueur de foot aguerri.

De nombreux supporters sont invités à encourager leur équipe favorite ou à simplement partager ce moment d'amitié interculturelle, symbole de l'excellent climat qui règne à Sainte-Croix entre les différents partenaires de l'EVAM – autorités, bénévoles, monde associatif et habitants. (c)